

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Date de convocation : 22/06/2026

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Pascale GRENOUILLOUX	Présente
	Suppléante	Pauline VIAUD-GUIMBAUD	
ARTHON	Titulaire	Christophe FERRET	Excusé
	Suppléant	Thomas CHARTIER	Excusé
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	Excusé
	Suppléant	Olivier LARROUYAT	Excusé
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Michel GEORJON	Présent
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Tony IMBERT	Présent
	Suppléant	Nicolas QUATRESOUS	
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Nathalie GALLAND	Excusée
	Suppléant	Boris GRABOWSKI	Excusé
CHÂTEAUROUX	Titulaire	Catherine DUPONT	Excusée
	Suppléant	Dominique TOURRÈS	Présent
COINGS	Titulaire	Abdel ERAGRAGUI	Présent
	Suppléante	Cécile ARTACHO	
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	Présent
	Suppléant	Simon VASLIN	Excusé
DIORS	Titulaire	Jean-Marc VERRHIEST	Absent
	Suppléante	Nadine DELANNE	Absente
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	Présent
	Suppléante	Florence LAURENT	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	Présent
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	Présent
	Suppléant	Frédéric CAGNATO	
LUANT	Titulaire	Jean-Michel ROUALDES	Absent
	Suppléant	Mathieu BELLIN	Absent
MÂRON	Titulaire	Gilbert BLANC	Présent
	Suppléante	Marie-Noëlle BILLARD	Excusée
MONTIERCHAUME	Titulaire	Christine RENAUDET	Présente
	Suppléant	Patrick DAVID	
SAINT-MAUR	Titulaire	Brigitte VOITIER	Présente
	Suppléant	Ludovic REAU	
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	Titulaire	Henri LORY	Absent
	Suppléant	Jean-François PROTEAU	Absent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNE			
ARGY	Titulaire	Arnaud CIBOT	Excusé
	Suppléant	Patrick BOURBON	Présent
BUZANÇAIS	Titulaire	Nicolas THOMAS	Présent
	Suppléante	Alexandra ROULLEAUX	
CHÉZELLES	Titulaire	Didier DURET	Présent
	Suppléante	Marion LIMBERT	
LA CHAPELLE ORTHEMALE	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	Présent
	Suppléant	Christophe MORIN	
MÉOBECQ	Titulaire	Severine DROPSY	Excusée
	Suppléante	Julia JAMET	Excusée
NEUILLAY-LES-BOIS	Titulaire	Patrice BOIRON	Présent
	Suppléante	Françoise GUILLAUME	Présente
NIHERNE	Titulaire	Serge LACOT	Excusé
	Suppléante	Muriel MASSAUD	Présente
SAINT-GENOU	Titulaire	Ghyslaine PAIN	Présente
	Suppléante	Chantal COMPAIN	Présente
SAINT-LACTENCIN	Titulaire	Hélène VILLAIN	Présente
	Suppléante	Sylvie OBOUH-FÉGUÉ	Présente
SOUGÉ	Titulaire	Jean-François CLO	Présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
VENDOEUVRES	Titulaire	Christophe VANDAELE	Présent
	Suppléante	Caroline MARCOU	
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Titulaire	Xavier ELBAZ	Excusé
	Suppléant	Jean-Noël MÉRIOT	Excusé

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX		
ARDENTES	Nolwenn FORTUIT	Absente
ARDENTES	Gilles CARANTON	Présent
BUZANÇAIS	Frédérique MÉRIAUDEAU	Excusée
BUZANÇAIS	Régis BLANCHET	Présent
LEVROUX	Nadine BELLUROT	Absente
LEVROUX	Philippe MÉTIVIER	Absent
SAINT-GAULTIER	Lydie LACOU	Présente

Membres en exercice	37
Membres présents	25
Pouvoirs	4
Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON	1
Christophe FERRET donne pouvoir à Jacques BREUILLAUD	1
Nathalie GALLAND donne pouvoir à Tony IMBERT – (arrivée au point 9)	1
Frédérique MERIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET	1
Nombre total de votes comptabilisés pour les points n°1 à 8	25
Nombre total de votes comptabilisés pour le point n°9	27
Nombre total de votes comptabilisés pour les points n°10 à 17	29

INVITÉS (ÉES)		
Thierry LOGIE	Maire de Saint-Lactencin	Présent
Philippe MOREAU	1 ^{er} adjoint au maire de Saint-Lactencin	Présent
Caroline GAULTIER-PERRAT	Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne	Absent
Alexis CHOUTET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Absent
Corinne HUILLET	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Présente
Philippe GUILLOT	Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre	Excusé
Mathilde FOUCHET	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Dominique BOUÉ	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusé
Corine JOUHANNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Excusée
Emilie PIETU	Conseil régional Centre-Val de Loire	Présente
Christophe AUFRÈRE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présent
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Élodie JOLIVEAU-VALLÉE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Thibault MOURIER	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Excusé
Clara CHANZY	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente
Marielle BERKOVICZ	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Présente

L'ordre du jour était le suivant :

- Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance
- Point n° 2 : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 20 mai 2026 ;
- Point n° 3 : Installation d'un nouveau délégué pour le Conseil Départemental de l'Indre ;
- Point n° 4 : Election d'un membre du bureau issu du Conseil Départemental de l'Indre ;
- Point n° 5 : Approbation des délégations du président ;
- Point n° 6 : Information sur les délégations des vice-présidents ;
- Point n° 7 : Approbation des délégations au Bureau Syndical ;
- Point n° 8 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'offres (CAO) ;
- Point n° 9 : Désignation de représentants du Pays Castelroussin Val de l'Indre au sein de divers organismes extérieurs et comités de pilotage ou de suivi : CNAS, CDPENAF, A3P, A2i, Cagette et Fourchette, Transport Fer Val de l'Indre, Adefibois Berry, CODEV, Comité de suivi TVB, Copil du PAT ;
- Point n° 10 : Adoption du règlement intérieur du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre ;
- Point n° 11 : Présentation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) ;
- Point n° 12 : Présentation du bilan de l'activité 2025 du Pays Castelroussin Val de l'Indre ;
- Point n° 13 : Validation de la nouvelle convention de prestation de service pour la gestion de la téléphonie confiée à Châteauroux Métropole ;
- Point n° 14 : Candidature du Pays Castelroussin Val de l'Indre aux Trophées de l'Innovation Territoriale 2026 organisés par l'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP) ;
- Point n° 15 : Validation du dossier de demande de subvention FEDER pour l'animation et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (2026 – 2028) ;
- Point n° 16 : Validation d'une demande de subvention « Volontariat territorial en administration » (VTA) afin de développer les projets en faveur de la TVB ;
- Point n° 17 : Questions diverses / agenda.

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Désignation du secrétaire de séance

Depuis le 1er juillet 2022, le procès-verbal et les délibérations prises lors des Comités Syndicaux doivent être cosignés par un secrétaire de séance. Il est donc dorénavant nécessaire de désigner un secrétaire de séance au début de chaque Comité Syndical (article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- DESIGNÉ comme secrétaire de séance monsieur Michel GEORJON.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 20 mai 2026

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 20 mai 2026.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Installation d'un nouveau délégué pour le Conseil Départemental de l'Indre

Au cours de la commission permanente du 22 mai 2026, considérant le décès de M. Jean-Yves HUGUON, le Conseil Départemental de l'Indre a procédé à la désignation d'un nouveau représentant au sein du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Il s'agit de M. Gilles CARANTON, Conseiller Départemental d'Ardenes.

Le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE l'installation d'un nouveau délégué pour le Conseil Départemental de l'Indre, M. Gilles CARANTON, Conseiller Départemental d'Ardenes.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Election d'un membre du bureau issu du Conseil Départemental de l'Indre

Suite à la désignation par le Conseil Départemental de l'Indre d'un nouveau délégué, il convient de procéder également à une désignation au sein du Bureau Syndical d'un représentant issu du Conseil Départemental de l'Indre.

Monsieur Gilles CARANTON a été le seul candidat à cette fonction.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	25
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Gilles CARANTON	25	Vingt-cinq

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Monsieur Gilles CARANTON, Conseiller Départemental d'Ardentes, a été élu membre du bureau du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Approbation des délégations du président

Les délégations qu'il est proposé d'accorder au président du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre sont les suivantes :

1°) de charger le président jusqu'à la fin de son mandat, par la délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

En matière de finances et de comptabilité publique :

- Les désaffectations et réaffectations de crédits au sein d'un même chapitre.
- La signature des titres et mandats par voie dématérialisée.
- La création, modification, suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement du syndicat dans le cadre des imputations budgétaires et la fixation des modalités de fonctionnement de ces règles.
- L'approbation des mandats spéciaux.
- La signature des courriers et des conventions par voie dématérialisée.
- La signature des demandes de subventions au profit de la structure.
- La signature des conventions de partenariat à titre gracieux.
- La signature des conventions auprès de prestataires.
- La mobilisation annuelle d'une ligne de trésorerie dans la limite de 150 000 euros.

En matière de commande publique :

- La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres après décision du Comité syndical sur l'opportunité de la commande publique et après validation par les membres du Bureau syndical du choix du ou des prestataires ; ainsi que les avenants.
- La signature des conventions de groupement de commandes.

En matière d'assurance :

- La passation des contrats d'assurances et tout acte d'exécution.
- L'acceptation des indemnités de sinistre y afférentes.

En matière de gestion administrative :

- La signature des contrats de travail à durée déterminée pour remplacer les fonctionnaires momentanément indisponibles.
- La signature des contrats de travail à durée déterminée pour les postes de chargé de mission après décision du Comité syndical.
- Procéder aux remboursements de frais au personnel et collaborateurs occasionnels, sur présentation d'un justificatif d'une dépense dont le principe est validé par la structure préalablement à sa réalisation.
- Conclure les conventions de mise à disposition de personnel ou les conventions de mutualisation de services avec les structures bénéficiaires.
- La signature des conventions avec les établissements professionnels ou d'enseignement ayant pour objet l'accueil des stagiaires et leur rémunération éventuelle ainsi que tout acte y afférent.
- La signature des baux.
- La décision d'aliéner de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 500 euros.
- La fixation des rémunérations et le règlement des frais d'honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

En matière d'urbanisme :

- La délivrance d'avis inhérents au SCoT après avis des membres du Bureau syndical.
- La participation à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).

En matière d'action en justice :

- La décision d'intenter, au nom du syndicat mixte, les actions en justice ou de défendre la structure dans les actions intentées contre elle, en demande comme en défense y compris en intervention volontaire en première instance comme à hauteur d'appel ou de pourvoi en cassation, devant les juridictions judiciaires comme devant les juridictions administratives. Cette compétence s'étend aux dépôts de plaintes, avec ou sans constitution de partie civile au nom du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

2°) De prévoir qu'en cas d'empêchement du président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions soient exécutées par les vice-présidents.

3°) Rappelle que le président pourra inviter le Comité syndical à se prononcer sur le rattachement d'une question à sa compétence ainsi que le vote de celle-ci.

4°) Rappelle que lors de chaque réunion du Pays, le président rendra compte des attributions exercées, par lui-même et les vice-présidents par délégation du Comité syndical.

Les délégations du président ont été présentées au bureau syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre qui a validé ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE les délégations accordées au président.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Approbation des délégations au Bureau Syndical

Les délégations qu'il est proposé d'accorder aux membres du bureau syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre sont les suivantes :

- émettre des avis sur les documents et opérations d'aménagement devant être compatibles avec le SCoT. A ce titre il est consulté, entre autres, sur les procédures d'élaboration, de révision ou de modification de PLUi, PLU, cartes communales, PLH, ...
- rendre un avis sur les dossiers présentés dans le cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST),
- préparer les bilans ainsi que les programmes d'actions de la convention Région-Territoires préalable à l'élaboration des CRST,
- préparer tous les dossiers et projets stratégiques soumis ensuite à l'approbation du comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Les délégations au Bureau Syndical ont été présentées au bureau syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre qui a validé ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE les délégations au Bureau Syndical listées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 22 membres présents votants plus 3 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Tony IMBERT, Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'offres (CAO)

Il appartient au comité syndical d'approuver la création d'une Commission d'Appel d'offres (CAO), pour la durée du mandat, dont la présidence est assurée par le président du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre ou son représentant. Il convient également de valider la composition de la CAO, avec cinq membres titulaires et cinq suppléants.

Le Bureau Syndical a validé la création d'une Commission d'Appel d'Offres et la désignation des élus selon la proposition suivante :

- Suppléant du président : Michel GEORJON.
- Membres titulaires : Pascale GRENOUILLOUX ; Serge LACOT ; Jean PINIER ; Nicolas THOMAS ; Christophe VANDAELE.
- Membres suppléants : Patrice BOIRON ; Séverine DROPSY ; Abdel ERAGRAGUI ; Jean-Michel FORT ; Christine RENAUDET.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE la création d'une Commission d'Appel d'Offres et la désignation des élus listés ci-dessus membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 23 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Jean PINIER, Christine RENAUNET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Gilbert BLANC (et sa suppléante Marie-Noëlle BILLARD), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Désignation de représentants du Pays Castelroussin Val de l'Indre au sein de divers organismes extérieurs et comités de pilotage ou de suivi

Le syndicat doit désigner des membres afin de représenter le Pays Castelroussin Val de l'Indre au sein des organismes extérieurs et comités de pilotage ou de suivi, le bureau syndical a effectué des propositions selon la liste suivante :

- CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Luc DELLA-VALLE (titulaire).
- CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) : Luc DELLA-VALLE (titulaire) et Christophe AUFRERE (suppléant).

La représentation au sein de la CDPENAF est assurée actuellement par le Pays Castelroussin Val de l'Indre afin de représenter les territoires de SCoT.

Il sera fait appel aux autres Pays en charge de SCoT afin qu'un élu soit désigné pour assurer la suppléance du président du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

- Association de Promotion des Pays (A3P) : Luc DELLA-VALLE (titulaire) et Nicolas THOMAS (suppléant).

- Agence d'Attractivité de l'Indre (A2i) : Luc DELLA-VALLE (titulaire) et Nicolas THOMAS (suppléant).
- Association Cagette et Fourchette : Luc DELLA-VALLE (titulaire) et Michel GEORJON (suppléant).
- Association Transport Fer Val de l'Indre : Christophe VANDAELE (titulaire) et Serge LACOT (suppléant).
- Association Adefibois Berry : Patrice BOIRON (titulaire) et Jean PINIER (suppléant).
- Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre (CODEV) : Michel GEORJON (titulaire).
- Comité de suivi TVB : madame Christine RENAUDET et messieurs Jean PINIER, Jean-Michel FORT, Patrice BOIRON et Bernard DE VERNEUIL.
- Comité de pilotage (COPIL) du PAT : madame Christine RENAUDET et messieurs Luc DELLA-VALLE, Michel GEORJON, Gil AVEROUS, Jean-Michel FORT, Nicolas THOMAS et Christophe VANDAELE.

Il est noté que chaque commune sera sollicitée afin de désigner un représentant et s'impliquer a minima au sein de l'une des instances du programme d'actions du PAT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE la désignation des représentants du Pays Castelroussin Val de l'Indre au sein des divers organismes extérieurs et comités de pilotage ou de suivi.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 25 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Gilbert BLANC, Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Marie-Noëlle BILLARD (suppléante de Gilbert BLANC), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Adoption du règlement intérieur du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Conformément à l'article L.2121-8 du Code général collectivités territoriales (CGCT), le Comité Syndical doit établir et adopter son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Le projet de règlement intérieur a été préalablement validé par le Bureau Syndical.

Par rapport au règlement intérieur en vigueur au cours du précédent mandat, quelques modifications ont été apportées au sein des articles 2, 7, 12, 15, 16, 17, 18 et 19.

⇒ Se référer au document transmis.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le présent règlement intérieur du syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 25 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Gilbert BLANC, Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Jean PINIER, Christine RENAUNET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Marie-Noëlle BILLARD (suppléante de Gilbert BLANC), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Présentation du bilan de l'activité 2025 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Chaque année, le Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre doit établir et faire valider un bilan de l'activité qui sera ensuite transmis aux EPCI membres.

Le projet de bilan de l'activité 2025 a été transmis préalablement à la réunion du Comité Syndical.

Celui-ci a permis de mettre en lumière l'activité et les missions du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à savoir :

- La présentation de l'équipe du Syndicat Mixte et des élus composant le Pays en 2025 ;
- Le bilan financier ;
- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale ;
- Le Contrat d'objectif Territorial sur les Energies Renouvelables ;
- Le programme LEADER ;
- Le Projet Alimentaire de Territoire ;
- Le Contrat pour la réussite de la transition écologique,
- Le Schéma de Cohérence Territoriale ;

- Les actions menées dans le domaine de l'environnement ;
- Les actions de communication réalisées ;
- L'activité du Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre ;
- Les nouvelles actions lancées en 2025 : Jeux Bordier et organisation du congrès annuel des Pays et PETR.

Le bilan d'activité 2025 détaillé sera consultable sur le site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre :

- www.payscastelroussin.fr
- Page « Nos Publications ».

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE le bilan d'activité 2025 des actions du Pays Castelroussin Val de l'Indre,
- AUTORISE le Président à le transmettre aux EPCI membres.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 25 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Gilbert BLANC, Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Marie-Noëlle BILLARD (suppléante de Gilbert BLANC), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Validation de la nouvelle convention de prestation de service pour la gestion de la téléphonie confiée à Châteauroux Métropole

Le Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre a confié depuis le 1^{er} juillet 2022 la gestion de sa téléphonie à Châteauroux Métropole.

Cette prestation est encadrée par une convention qui portait sur une durée initiale de quatre ans, soit jusqu'au 30 juin 2026. Celle-ci prévoit la mise en œuvre par les services de Châteauroux Métropole des éléments techniques nécessaires (mise en place et maintenance d'un système de téléphonie sur IP) au profit du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Une nouvelle convention a été préparée et proposée par les services de Châteauroux Métropole selon les mêmes conditions que la convention initiale, avec une évolution des coûts applicable au 1^{er} janvier chaque année en fonction de l'indice SYNTEC (base décembre 2025), et ceci pour une durée de six ans.

Le projet de nouvelle convention de prestation de service pour la gestion de la téléphonie confiée à Châteauroux Métropole a été transmis préalablement à la réunion du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE cette nouvelle convention de prestation de service pour la gestion de la téléphonie confiée à Châteauroux Métropole à compter du 1^{er} juillet 2026
- AUTORISE le Président à signer cette convention avec Châteauroux Métropole.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 25 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Gilbert BLANC, Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Marie-Noëlle BILLARD (suppléante de Gilbert BLANC), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Candidature du Pays Castelroussin Val de l'Indre aux Trophées de l'Innovation Territoriale 2026 organisés par l'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP)

En marge du Congrès Annuel des Pays et PETR qui se tiendront les 24 et 25 septembre prochain à Châteauroux, l'Association des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP) lance les "Trophées de l'innovation territoriale 2026".

Ces Trophées récompensent depuis 2016 les démarches innovantes en matière de développement local portées par des Territoires de projet (Pays et PETR). Peuvent y candidater tout adhérent de l'ANPP.

Les Trophées seront remis à l'occasion du prochain Congrès Annuel des Pôles territoriaux et des Pays à Châteauroux. Les "Trophées de l'innovation territoriale 2026" récompensent plusieurs catégories au cœur des enjeux de développement local :

- Alimentation
- Concertation territoriale
- Économie de proximité
- Numérique
- Services à la population

- Transition écologique
- Spécial jury (sur libre appréciation du jury)

Les dossiers de candidatures seront instruits par le Conseil d'administration de l'ANPP. La clôture du dépôt des candidatures est fixée le 4 septembre 2026, à 18h. La candidature sera adressée en numérique à : contact@anpp.fr - m.restier@anpp.fr

Les candidats s'engagent à être présents et représentés par la présidence (ou à défaut un élu), la direction et l'agent en charge du projet lors du Congrès Annuel des Pays et PETR 2026. Les lauréats se verront décerner un prix à cette occasion, auront un reportage sur la plateforme du CNFPT, ainsi qu'une fiche expérience sur le site de la CDC (Banque des Territoires) et une interview filmée relayée sur le site Internet et les réseaux sociaux de l'ANPP. Enfin une exposition des projets lauréats sera présentée le 25 septembre 2026 lors du Congrès.

Ainsi, vu l'accueil du Congrès Annuel des Pays et PETR à Châteauroux, il apparaît opportun de déposer un dossier de candidature aux Trophées de l'Innovation Territoriale 2026 organisés par l'Association des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP).

Cette candidature portera sur le thème de la transition écologique, afin de valoriser les très nombreuses actions portées depuis plusieurs années par le Pays Castelroussin Val de l'Indre dans le cadre de l'animation de la trame verte et bleue. Plus précisément le dossier portera sur l'opération menée auprès des entreprises locales du territoire « et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise » démarrée depuis 2019, et qui s'est poursuivie et se concrétise encore actuellement et notamment avec la mise en œuvre d'actions en matière de communication, de sensibilisation et de gestion des espaces naturels.

Cette proposition de candidature du Pays Castelroussin Val de l'Indre a été validée par le Bureau Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE la candidature du Pays aux Trophées de l'Innovation Territoriale 2026 organisés par l'Association des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP).

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 25 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Gilbert BLANC, Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Marie-Noëlle BILLARD (suppléante de Gilbert BLANC), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Validation du dossier de demande de subvention FEDER pour l'animation et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (2026 – 2028)

Afin d'assurer la poursuite des actions en cours et financer l'animation et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Pays Castelroussin Val de l'Indre sur la période 2026-2028, une demande de subvention au titre du programme européen FEDER est nécessaire. Celle-ci permettra de mobiliser les financements encore disponibles sur l'actuelle programmation qui se termine le 31/12/2028.

Le plan de financement a été préparé en concertation avec le service instructeur en charge du FEDER au sein de la Région Centre Val de Loire. Le montant global estimé sur la période se monte à 189 203,67 €, intégrant les charges de personnel, les coûts indirects (15% des dépenses de personnel) ainsi que des outils et actions de communication pour les actions du PAT.

La subvention du FEDER qui sera sollicitée s'élève à 50% du montant global, correspondant à un montant de 94 601,84 € venant compléter les financements de l'Etat obtenus dans le cadre de la labellisation de niveau 2 du PAT.

Le plan de financement correspondant est le suivant :

Postes de dépenses	Montant	Cofinancements publics	Montant
Personnel	135 145,48 €	Fonds européens (FEDER)	94 601,84 €
Coûts indirects (15% des dépenses de personnel)	20 271,82 €	Etat / ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire	56 761,10 €
Outils et actions de communication	33 786,37 €	Autofinancement Pays	37 840,73 €
Dépenses prévisionnelles totales du projet	189 203,67 €	Ressources prévisionnelles totales du projet	189 203,67 €

Ces éléments ont été présentés au Bureau Syndical qui a validé le plan de financement correspondant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE le dossier de demande de subvention FEDER pour l'animation et la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire (2026 – 2028)
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 1^{er} juillet 2026

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt-six, le mercredi 1^{er} juillet à 18 heures à SAINT-LACTENCIN sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-deux juin deux mil vingt-six. Était présente ou avait donné pouvoir la majorité des membres en exercice.

Présents : 25 membres présents votants plus 4 pouvoirs, des 37 membres en exercice :

Gilbert BLANC, Régis BLANCHET (pouvoir de Frédérique MERIAUDEAU), Patrice BOIRON (et sa suppléante Françoise GUILLAUME), Patrick BOURBON (suppléant de Arnaud CIBOT), Jacques BREUILLAUD (pouvoir de Christophe FERRET), Gilles CARANTON, Jean-François CLO, Luc DELLA-VALLE, Didier DURET, Abdel ERAGRAGUI, Jean-Michel FORT, Michel GEORJON (pouvoir de Gil AVÉROUS), Pascale GRENOUILLOUX, Bernard HUARD DE VERNEUIL, Tony IMBERT (pouvoir de Nathalie GALLAND), Lydie LACOU, Muriel MASSAUD (suppléante de Serge LACOT), Ghislaine PAIN (et sa suppléante Chantal COMPAIN), Jean PINIER, Christine RENAUNET, Nicolas THOMAS, Dominique TOURRÈS (suppléant de Catherine DUPONT), Christophe VANDAELE, Hélène VILLAIN (et sa suppléante Sylvie OBOUH-FÉGUÉ), Brigitte VOITIER

Excusés : Gil AVÉROUS (et son suppléant Olivier LARROUYAT), Marie-Noëlle BILLARD (suppléante de Gilbert BLANC), Arnaud CIBOT, Séverine DROPSY (et sa suppléante Julia JAMET), Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ (et son suppléant Jean-Noël MÉRIOT), Christophe FERRET (et son suppléant Thomas CHARTIER), Nathalie GALLAND (et son suppléant Boris GRABOWSKI), Serge LACOT, Frédérique MERIAUDEAU, Simon VASLIN (suppléant de Luc DELLA-VALLE)

Absents : Nadine BELLUROT, Nolwenn FORTUIT, Henri LORY (et son suppléant Jean-François PROTEAU), Philippe METIVIER, Jean-Michel ROUALDES (et son suppléant Mathieu BELLIN), Jean-Marc VERRHIEST (et sa suppléante Nadine DELANNE)

Validation d'une demande de subvention « Volontariat territorial en administration » (VTA) afin de développer les projets en faveur de la TVB

L'activité du Pays Castelroussin Val de l'Indre sur les missions « environnement » et particulièrement dans la cadre du programme d'actions « TVB » va se poursuivre et s'accroître dans les prochains mois, avec notamment la montée en puissance de l'atlas intercommunal de Biodiversité (ABiC) de la CCVIB, de nombreux projets de plantations de haies en cours de montage en 2026, la mise en œuvre de la 1^{ère} année de l'appel à projet « A vos mares, prêts, restaurez » pour la restauration de mares sur le territoire, ...

En même temps, l'Etat vient de relancer le dispositif de « Volontariat territorial en administration » qui vise à apporter un financement direct pour le recrutement de jeunes diplômés (à partir de bac + 2) qui souhaitent travailler dans une collectivité locale rurale. La subvention de base est fixée à 15 000 € forfaitaire, le temps de la mission est au minimum de 12 mois.

Le processus à suivre pour la collectivité volontaire est le suivant :

- 1) La collectivité adresse une proposition de fiche de poste à sa préfecture de département (délégué territorial de l'ANCT) ;
- 2) La préfecture vérifie que la nature de la mission correspond à l'esprit du dispositif et fait remonter la demande au SGAR, qui valide (ou non) la demande ;
- 3) En cas de validation, la préfecture dépose l'offre sur la plateforme de l'Etat <https://vta.anct.gouv.fr/>
- 4) L'offre est alors visible par les candidats, qui peuvent candidater en déposant leur CV et lettre de motivation sur cette plateforme.

Les missions confiées à un/une VTA doivent porter sur un projet précis de la collectivité, nécessitant de l'ingénierie de développement et/ou de projet de territoire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- VALIDE la demande de subvention « Volontariat territorial en administration » (VTA) afin de développer les projets en faveur de la TVB
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Vice-Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Michel GEORJON

Le Président du Pays Castelroussin
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE